

INTERVIEW de Jean Paul AGBOH AHOUELETE,
nouveau Président du CONAPP

« JE NE SOUHAITE PAS A L'OREE DE NOTRE MANDAT,
INVESTIR MON ENERGIE DANS D'INUTILES **P4**
POLEMIQUES. NOUS AVONS LA CHANCE ET LA
RESPONSABILITE D'AVOIR TOUJOURS AVEC NOUS
PLUSIEURS MEDIAS AUDIOVISUELS. »



TOGOREVEIL

TR 146 du 25 avril 2014

Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

— *Le pari d'une actualité qui réveille* —



Efforts du Gouvernement pour la promotion de l'éducation en milieu rural

**P3**

GAPE-WONUGBA POUR INAUGURER LES CANTINES SCOLAIRES AU TOGO

Célébration du
« Prix de l'Innovation pour l'Afrique »
la semaine prochaine à Abuja

LE CONCEPTEUR DU **P5
FOUFOUMIX, LE TOGOLAIS
LOGOU MINSOB PARMI LES
10 FINALISTES AFRICAINS**



■ Accès des pauvres aux services financiers (APSEF)
**LE PREMIER PRODUIT DU FNFI SERA
EFFECTIF DEMAIN 26 AVRIL** **P3**

■ Le Procès AJAVON Zeus contre Dimas DZIKODO n'a pas
eu lieu

**L'AVOCAT DU CST A BESOIN DE
L'ASSISTANCE D'UN COLLEGE
PROCEDURIER** **P3**

■ Thèse de Doctorat es-Lettres/ Pour une cohésion
pacifique des Mamprusi du Togo et du Ghana

**BOTRE DABLE PROPOSE LA PISTE
DE LA CULTURE** **P5**

**Sensibilisation de proximité contre l'insécurité
routière dans les grands carrefours de Lomé**
UN CONTROLE STRICT ET COURTOIS....
MEME LES COMMANDANTS DES FAT NE
SONT PAS EPARGNES **P2**

Bavure dans la lutte contre la recrudescence des accidents

LE MINISTRE YARK DAMEHANE RASSURE

« Cet incident regrettable ... n'a aucun lien avec l'application des mesures prises ... pour lutter contre la recrudescence des accidents sur nos axes routiers »



Depuis le mardi 22 avril, les agents des forces de police et de gendarmerie et le personnel du ministère des transports sont déployés sur toute l'étendue du territoire dans le cadre de la mise en application des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la recrudescence des accidents sur les axes routiers. Parmi les nouvelles mesures, figure l'interdiction formelle pour les bus de transport interurbain de plus de 12 places et les camions remorques ou semi-remorques de marchandises de circuler entre 18 heures 30 et 5 heures et le rétablissement du contrôle routier « diurne et nocturne » à partir du mardi 22 avril sur toute l'étendue du territoire.

Les agents déployés ont été formés et suffisamment outillés pour mener à bien cette mission qui demande d'allier rigueur et courtoisie. Malheureusement, on déplore au deuxième jour une bavure qui a coûté la vie à un convoyeur au niveau du poste de contrôle d'Awandjé dans la préfecture de la Kozah. Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Yark DAMEHANE a déclaré dans un communiqué que cet incident n'émane nullement des consignes, mais d'une pure maladresse. « Cet incident regrettable qui n'est qu'une pure bavure n'a aucun lien avec l'application des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la recrudescence des accidents sur nos axes routiers », a-t-il précisé. Tout en présentant les condoléances à la famille du convoyeur, le colonel Yark a rassuré les uns et les autres sur les suites de l'opération et de l'affaire. « Une enquête est immédiatement ouverte pour élucider les circonstances exactes de ce grave incident. A l'issue, les auteurs répondront de leurs actes devant les juridictions compétentes », a ajouté le Ministre.

En même temps qu'elles font un travail de contrôle, les forces de l'ordre et de sécurité font également de la sensibilisation sur le port du casque, de la ceinture de sécurité, et l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant, des mesures prévues par le nouveau code de la route dont la mise en application est imminente.

Au nombre des mesures pour lutter contre la recrudescence des accidents, il est entre autre formellement interdit à tout véhicule en transit de transporter des passagers ; les véhicules manifestement vétustes seront retirés de la circulation et tout véhicule ou camion, en panne n'est plus autorisé à stationner sur la chaussée durant plus de six (06 heures) ; les propriétaires de véhicules ou camions en circulation devront prendre toutes les dispositions pour équiper leurs véhicules en dispositif d'éclairage non éblouissant d'une part et de feux de gabarit d'autre part.

Au premier trimestre de l'année en cours, les services de police et de gendarmerie ont déjà dénombré 1451 accidents dans lesquels 224 personnes ont perdu la vie. Entre 2009 au 14 avril 2014, le nombre de morts par accident s'élève à 3110. La situation est donc assez préoccupante.

Pablo ZOUBE

Foire le « pagne en fête » LE PAGNE SOUS TOUTES SES DIMENSIONS

L'ouverture officielle de l'exposition le « pagne en fête » a eu lieu mardi 22 avril dernier. Initiée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT), cette exposition a pour objectif de promouvoir les activités commerciales du pagne et réfléchir au même moment à la reprise de l'industrie textile au Togo. Cette célébration du pagne s'étend sur 7 jours et rassemble plusieurs pays de la CEDEAO.

L'exposition se fait sur l'esplanade du palais des congrès de Lomé et permet aux participants et visiteurs de découvrir différentes gammes de pagne y compris les anciens pagnes, les modes et les habits vieux de plus de 150 ans fournis par les tisserands de Sokodé. « C'est une exposition à caractère historique sans compter l'Université de Lomé qui a mis à la disposition de cette fête plus de 1000 ouvrages et l'ensemble de la littérature sur le pagne qui pourra être consulté sur place », a indiqué Me A. Alexis AQUEFEBURU, 2ème vice-président de la CCIT et Président du comité d'organisation de cette exposition. En dehors de l'exposition et vente, il y a aussi des ateliers pratiques qui permettront aux jeunes d'apprendre à nouer le pagne, le foulard et à faire les tresses du passé. Des conférences-débats concernant plusieurs thèmes dont l'avenir pour l'industrie textile au Togo, des projections de films sont



aussi au programme. Un grand défilé de mode avec de grands stylistes comme Bamondi, Ayannick, G. Touré et Alfadi est également prévu pour demain. La célébration du pagne est une initiative qui redonne de la valeur au pagne à l'heure où la population s'intéresse à des tenues vestimentaires européennes. Elle finit le 29 avril prochain.

H. L.

Sensibilisation de proximité contre l'insécurité routière dans les grands carrefours de Lomé

UN CONTROLE STRICT ET COURTOIS... MEME LES COMMANDANTS DES FAT NE SONT PAS EPARGNES



Depuis trois jours, ils sont très visibles avec leurs brassards dans les grands carrefours de la capitale togolaise. Déjà repérables à 5 heures tous les matins, leur rôle est de sensibiliser les usagers de la route sur l'importance du port obligatoire du casque pour les motocyclistes et l'attache de la ceinture de sécurité pour les automobilistes. Par groupe de quatre voire six, ils sont composés de policiers, de gendarmes, et par endroit, soutenus par des agents du service de Transport Routier. Avec courtoisie et douceur, ils approchent les usagers en infraction afin de leur rappeler l'importance des dispositions sécuritaires à prendre avant de se lancer dans la circulation. Dans la plupart des cas, cette première étape de sensibilisation, qui va durer deux semaines, se passe bien. « Les usagers ont conscience et collaborent avec nous. La plupart ont porté leurs casques et attaché leur ceinture de sécurité. Pour ceux qui n'ont pas les casques, ils promettent d'en acheter, les autres nous promettent de ne plus oublier de le porter. Nous sommes satisfaits à plus de 99% La sensibilisation se passe bien » nous rassure un adjudant de la gendarmerie, chef d'un groupe de

heures au carrefour Novissi sur le Boulevard Jean Paul II.

Quelques minutes avant que notre équipe ne le rencontre, il a agréablement surpris les passants, en s'approchant d'un de ses supérieurs hiérarchiques pour lui rappeler les nouvelles consignes de sécurité. Il s'agissait d'un commandant des Forces Armées Togolaises, au volant d'une voiture bleue en route vers Kégué et qui avait omis d'attacher sa ceinture. Très poliment et bien sûr après lui avoir servi sa ration (politesse en jargon militaire), il lui rappela l'importance de la ceinture de sécurité. Aussitôt le commandant s'exécuta pour attacher sa ceinture avant de franchir le feu tricolore. A par quelques rares menaces d'accrochages que les agents s'emploient à vite éviter, tout se déroule bien. « J'ai vu les policiers attacher leurs ceintures et porter leurs casques à certains » témoigne amusé un passant.

C'est une situation généralement satisfaisante et parfois amusante, qui ne doit pas faire perdre de vue le principal objectif qui est la réduction sensible ou l'éradication des nombreux cas d'accidents graves et mortels sur nos routes.

« Après deux semaines, nous passons à la répression. Ce sera fini avec la sensibilisation et nous espérons que la prise de conscience que nous observons ces jours-ci se poursuivra pour éviter qu'on traque les contrevenants » précise un des agents en poste dans un carrefour de Lomé. Plus de 120 agents (60 policiers et 60 gendarmes) ainsi qu'une dizaine d'agents du service du Contrôle Routier sont déployés à travers la capitale pour la sensibilisation.

Depuis le début de l'année jusqu'à mi-avril, le Togo a enregistré déjà 1678 cas d'accidents de la circulation qui ont causé la mort de 224 personnes et provoqué 569 cas de blessures graves. La semaine dernière un accident survenu à Talo, à l'entrée sud de la ville d'Atakpamé, avait fait 48 morts et 14 blessés graves. De 2009 à 2013, la route a tué 3.010 personnes, selon les mêmes chiffres.

Ce triste record a conduit les autorités gouvernementales en charge de la sécurité sur les routes à prendre plusieurs, dont les plus importantes se résument en 7 mesures, que nous reprenons pour nos lecteurs.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

Efforts du Gouvernement pour la promotion de l'éducation en milieu rural GAPE-WONOUGBA POUR INAUGURER LES CANTINES SCOLAIRES AU TOGO

Dans la stratégie d'amélioration de la scolarisation au Togo et surtout dans les zones pauvres et enclavées, le gouvernement a choisi faire de l'alimentation scolaire un facteur essentiel de promotion de l'accès et du maintien des écoliers dans le système scolaire. Dans cette optique, il a lancé officiellement le mardi 22 avril dernier, les cantines scolaires à travers le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes. La cérémonie de lancement s'est déroulée à Gapé-Wonougba dans la préfecture de Zio en présence des partenaires en développement des élèves bénéficiaires et de la population de la localité qui a exprimé sa joie à travers divers danses folkloriques.

Le projet des cantines scolaires est une action du gouvernement togolais qui vise à réduire la vulnérabilité des communautés pauvres en expérimentant des mécanismes de protection sociale. Il est une composante du Projet de Développement Communautaire et des filets sociaux (PDC plus). Pour prendre en compte un nombre important de bénéficiaires, le gouvernement a décidé pour le compte de l'année 2014 allouer 1 milliard de Francs CFA pour couvrir environ 30 934 élèves des cours primaires et préscolaires répartis sur 149 écoles des 5 régions du pays. Les efforts du gouvernement lui ont permis d'obtenir un financement de la Banque Mondiale qui s'élève à 7,1 millions de dollar US. Ce



financement va permettre déjà à partir de septembre 2014 de prendre en compte 166 écoles. Le nombre d'écoles bénéficiaires est alors porté à 315 pour 67774 élèves sur le plan national. « En plus de contribuer à l'accès à l'éducation dans la perspective d'une scolarisation universelle à l'horizon 2015, l'alimentation scolaire constitue aussi un moyen de protection sociale pour les enfants qui sont dans les zones vulnérables. Le gouvernement conscient de cet enjeu n'a pas manqué d'inscrire cette problématique dans la stratégie nationale de protection sociale. », a indiqué Mme Victoire Tomégah Dogbé, Ministre du développement à la Base, de

l'Artisanat de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes. « En tant que ministre en charge de la promotion de la femme, je suis très fière de pouvoir dire que ce projet permet d'accélérer l'éducation des filles qui est aussi un défi. », a ajouté la ministre Ahouefa DEDEBOUE. Selon Mme Beauty ABOKA, Coordonnatrice du PDC, les critères de sélection des écoles bénéficiaires sont relatifs au niveau de pauvreté du canton, à l'éloignement des habitations, au taux de déperdition scolaire, à l'état des infrastructures scolaires, au taux de fréquentation etc. Les cantines scolaires sur le PDC ont démarré à titre pilote en 2008 dans 92 écoles avec un effectif de 18 000 écoliers. En 2012-2013, elles se



sont étendues à 256 écoles pour près de 61 000 enfants bénéficiaires. Une étude réalisée en 2010 sur les cantines scolaires du PDC, a permis de constater une augmentation d'effectif de 9,4% dans les écoles bénéficiaires contre 7,5% dans les non bénéficiaires. Il y a également une augmentation de 12,6% de filles contre 6,8% de garçons. Le relèvement du taux d'abandon scolaire est de 0,9% dans les écoles bénéficiaires contre 1,4% dans les non bénéficiaires. Ces résultats encouragent alors le gouvernement à étendre progressivement le projet pour atteindre le maximum d'écoliers.

Les cantines scolaires sont gérées par les communautés bénéficiaires.

La qualité des aliments servis aux élèves et les conditions d'hygiène sont suivies de près. Après le lancement, les élèves de l'EPP Gapé-Wonougba ont eu droit à leur premier repas qui était le riz accompagné de l'orange comme dessert. Les ministres et partenaires ont également visité l'école primaire de Gapé Tokpli où la pâte a été servie aux écoliers. En plus des avantages sur la santé et les conditions d'études des élèves, il faut souligner que les cantines scolaires encouragent l'accroissement de la production agricole. En effet, les aliments servis aux enfants sont issus des produits locaux.

Londou KAWANA

Accès des pauvres aux services financiers (APSEF) LE PREMIER PRODUIT DU FNFI SERA EFFECTIF DEMAIN 26 AVRIL



Demain samedi 26 avril, les populations vulnérables en marge des systèmes financiers conventionnels vont pousser un ouf de soulagement. Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) lancé à Kara le 25 janvier 2014 leur sera disponible sous sa toute première forme : Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). L'annonce a été faite le mercredi 23 avril au siège du FNFI par M. Yves GNABA, Directeur des opérations et du partenariat du Fonds National de la Finance Inclusive.

Ce produit du FNFI, le tout premier, est essentiellement orienté vers les personnes vulnérables qui se constituent en groupes solidaires de 4 à 6 personnes. Le crédit d'un montant de 30.000 Francs maximum au taux d'intérêt de 5% est remboursable en un cycle de 6 mois. Il peut être individuel ou collectif, mais le remboursement doit être collectif.

A travers l'Accès des Pauvres aux Services Financiers, le FNFI veut « permettre l'accès de 2 millions de togolais et togolaises pauvres aux services financiers de base pour réaliser des activités génératrices de revenus, se soustraire des difficultés de la vie quotidienne et ainsi améliorer leurs conditions de vie », selon les propos de M. Yves GNABA.

Déjà en 2014, le programme APSEF entend impacter 300.000 personnes. L'objectif au bout, c'est que ces 2 millions de personnes parviennent à l'issue de 4 cycles de crédits à se constituer une épargne afin de muer en clients ordinaires des institutions de microfinance partenaires du FNFI.

Le produit APSEF est en effet réalisé en partenariat avec les Prestataires de services Financiers (PSF) de proximité, en particulier les institutions de microfinance et les banques. Dans le cadre du lancement de l'APSEF demain, il y aura une signature de convention entre le FNFI et les 18 PSF retenues à l'issue d'un appel d'offre et des opérations pilotes de mise en place des crédits sur toute l'étendue du territoire.

Le produit APSEF vise non seulement à améliorer l'accès au crédit des hommes et femmes pour la pratique des activités génératrices de revenus, mais aussi à renforcer les relations entre les communautés, les prestataires de services financiers, le Fonds National de la Finance Inclusive et les partenaires.

Paul KATASSOLI

Le Procès AJAVON Zeus contre Dimas DZIKODO n'a pas eu lieu L'AVOCAT DU CST A BESOIN DE L'ASSISTANCE D'UN COLLEAGUE PROCEDURIER



C'est à cor et à cri que Me AJAVON Zeus, coordonnateur du CST, a annoncé qu'il portait plainte contre le Directeur de Publication du quotidien Forum de la Semaine et son collaborateur Raymond SAMA, pour diffamation. Plusieurs togolais qui connaissent bien l'homme et sa dique de champions en diffamation au sein de leur collectif, s'étaient sérieusement interrogés sur l'opportunité d'une telle action qui écornait d'une manière ou d'une autre l'image du défenseur des droits de l'homme dont il se prévaut inlassablement à chaque occasion.

Bref les interrogations étaient à ce stade quand l'avocat du CST a fait envoyer, par exploit d'huissier, sa plainte aux concernés, les invitant à comparaître devant le tribunal correctionnel de Lomé, le mercredi 23 avril 2014.

Nos confrères de Forum de la Semaine qui étaient sereins le jour de leur comparution, seront surpris d'apprendre que le procès ne pouvait s'ouvrir parce que le plaignant, qui assurait sa propre défense, n'avait pas fait enrôler l'affaire pour ce mercredi 25 avril 2014. Pour ne pas paraître totalement ridicule, il fait semblant de s'en prendre au juge de céans, qui a dû lui ouvrir tous les registres pour qu'il constate de lui, même qu'il a négligé de faire enrôler l'affaire. La déception fut totale dans l'assistance qui se demande comment un praticien de droit de sa trempe peut commettre une telle erreur de procédure.

Au lieu de passer son temps sur les médias à s'attaquer aux journalistes et aux médias, Ajavon Zeus aurait mieux fait de s'occuper des questions de procédure. A défaut, il n'avait qu'à se faire assister par un de ses collègues, un bon procédurier. Il n'y a pas de honte à cela et Me Ajavon Zeus n'est nullement obligé d'assurer sa propre défense ; Il y a deux semaines dans un de nos articles nous titrions : « AJAVON Zeus, le juriste qui s'embrouille ». Une fois encore, nous ne nous sommes pas trompés. La science juridique n'est pas si approximative que ça et Me Ajavon Zeus doit se prendre plus au sérieux.

Patrick NIMA

INTERVIEW de Jean Paul AGBOH AHOUELETE, nouveau Président élu du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP)

« JE NE SOUHAITE PAS A L'OREE DE NOTRE MANDAT, INVESTIR MON ENERGIE DANS D'INUTILES POLEMIQUES. NOUS AVONS LA CHANCE ET LA RESPONSABILITE D'AVOIR TOUJOURS AVEC NOUS PLUSIEURS MEDIAS AUDIOVISUELS. »

Cinq jours après son élection et à cinq jours avant la cérémonie d'installation officielle du nouveau bureau du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le président de l'association la plus représentative de la presse togolaise, Jean Paul AGBOH AHOUELETE a accordé une interview exclusive à nos confrères d'Affreepress, un entretien dans lequel il livre quelquesunes des ambitions qui feront son mandat. Jean Paul AGBOH AHOUELETE n'a pas manqué de revenir sur la crise virtuelle qu'une minorité de responsables de certains médias audiovisuels, tentent d'entretenir pour ressusciter illégalement une association fusionnée dans le CONAPP. L'entretien, que votre journal a bien voulu reprendre pour vous, est une source de clarification certaine sur les enjeux importants que la presse togolaise se doit de relever, les seuls qui comptent véritablement dans l'agenda du nouveau Président.

AFREEPRESS : Bonjour M. Jean-Paul AGBOH AHOUELETE, vous avez été élu vendredi dernier comme président du Conseil national des patrons de presse du Togo en remplacement de M. Jacques Djakouti. Quels sont vos sentiments cinq jours (Ndlr: une semaine maintenant) après votre élection ?
Jean-Paul AGBOH AHOUELETE : Je suis animé par deux sentiments. Bien évidemment flatté de l'insigne honneur que m'ont fait mes confrères de me confier la direction de notre organisation. En même temps, je mesure toute la responsabilité qui sera la mienne dans un contexte difficile, fait de division des associations et en plein questionnement sur sa mutation, devenue un impératif catégorique pour notre corporation. Ayant fait mienne depuis longtemps cette idée selon laquelle l'optimiste est celui qui transforme les difficultés en opportunités, je suis convaincu que la détermination et l'énergie du nouveau bureau permettront d'avoir un mandat plutôt réussi.

AFRPS : Êtes-vous conscient de l'immensité du chantier qui vous attend au cours de votre mandat et comment comptez-vous le relever ?
JPA : Nul ne peut postuler à présider une organisation comme le CONAPP en pensant une seule seconde que ce serait une partie de plaisir. Il s'agit d'un engagement à créer les conditions structurelles d'une presse libre, mieux formée dans un environnement économique favorable. C'est un grand défi comme vous le relevez et je n'ai aucune peur d'y prendre ma part. Je parie, pour réussir, sur le travail collectif et l'implication de tous les acteurs. Être de façon permanente à l'initiative, avec des idées et projets novateurs dans une démarche participative et inclusive de tous nos membres. J'y crois parce que notre



force aujourd'hui et je me suis battu pour que cela soit le cas, est que nous réunissons tous les médias : presse écrite, presse en ligne, radios et télévisions.

AFRPS : Pourtant à peine élu, votre bureau doit faire face à une défection ; celle de l'URATEL (Union des Radios et Télévisions Libres), membre fondateur du CONAPP, annoncée dans un communiqué publié mardi dernier.

JPA : J'ai effectivement lu comme vous ce communiqué surréaliste et j'en étais peiné ; parce qu'aussi bien sur la forme que sur le fond, ce fut une erreur. D'abord sur le fond. Nous avons été élus au cours d'une AG annoncée, organisée et dirigée de bout en bout par le bureau sortant dont le président est issu de l'URATEL. L'AG a été tenue dans le strict respect des dispositions statutaires, en ce qui concerne notamment les règles de quorum et les critères d'éligibilité. Tout au long des travaux, la règle majoritaire, principe de base dans tout

regroupement de ce type a prévalu et plusieurs membres de cette association, ont pris part à chaque étape du processus. Quatre (4) jours après la mise en place d'un nouveau bureau, alors même qu'un acte ou qu'aucune action posée par lui ne le justifie, certains responsables décident de faire désormais cavalier seul. Seule l'union et la cohésion, j'en suis convaincu, peuvent sortir la presse de l'ornière. Les aventures personnelles, quelle qu'en soient leurs motivations, n'ont malheureusement pas beaucoup de chance de prospérer. Sur la forme. Il vous faut rappeler qu'en intégrant le CONAPP à sa création, l'URATEL s'y est dissoute selon la volonté exprimée par ses membres. Le CONAPP n'est pas un simple regroupement d'associations autonomes, mais la fusion de plusieurs. De ce point de vue, on ne peut valablement pas parler de retrait. Et même si par extraordinaire, l'on arrivait à démontrer que l'URATEL a survécu dans sa fusion avec les autres associations lors de la création du

CONAPP, il y a lieu de s'interroger sur la représentativité de la position exprimée dans ce communiqué prétendant parler au nom de ses membres puisque plusieurs radios de la capitale et de l'intérieur du pays, au total une vingtaine, tout comme la plus grande chaîne de télévision privée du Togo, restent membres de notre organisation.

En toute hypothèse, le signataire dudit communiqué n'en avait aucune prérogative ni mandat et a posé un acte sans titre ; si ce n'est celui de porter le point de vue de certains dirigeants de médias. Cependant, je ne souhaite pas à l'oree de notre mandat, investir mon énergie dans d'inutiles polémiques. Nous avons la chance et la responsabilité d'avoir toujours avec nous plusieurs médias audiovisuels. Je voudrais leur réserver cette énergie tout en laissant les portes du CONAPP ouvertes et mes mains tendues envers tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont choisi de partir.

AFRPS : Le monde de la presse est aujourd'hui riche de plusieurs associations. Comment attendez-vous collaborer avec tout ce monde hétéroclite pour le retour d'un semblant de confraternité dans la corporation ?

JPA : Le CONAPP reste la maison mère. Si certains sont à un moment partis parce qu'estimant que le cadre ne correspondait plus à leur vision, il faudra faire en sorte, dans une démarche permanente de main tendue, d'écoute et de rassemblement, les convaincre de l'impérieuse nécessité d'être unis. Cela passera par la crédibilité et la pertinence de nos actions mais également de notre capacité à transcender certaines différences et à ne faire droit qu'à l'essentiel : la cause de la presse.

AFRPS : Au-delà de tout ce qui vient d'être dit, votre bureau a-t-il un programme ou un plan d'actions bien déterminé pour redorer le blason de la presse togolaise.

JPA : Cela va de soi. Nous l'avons décliné tout au long de la période précédant notre élection et après. En effet, outre le combat pour retrouver la cohésion qui sera l'un de nos défis primordiaux, il nous faut prendre à

bras le corps la question d'une meilleure structuration des entreprises de presse, afin que l'informel ne soit plus la règle. Atteindre cet objectif permettra aux organes de s'insérer davantage dans le tissu socio-économique.

Le nouveau bureau s'investira également pour créer un environnement économique propice à la rentabilité des organes. Cela passe par exemple par des plaidoyers en vue de la mise en œuvre par l'Etat des dispositions du Code de la Presse, notamment son article 5, relatives aux avantages d'ordre économique et financier qui peuvent se présenter sous forme d'aides au moyen de tarifs préférentiels ou de détaxe en matière de téléphone, de télécopie, de courrier, de transport etc. Ou encore de l'application effective de l'Accord de Florance et du Protocole de Nairobi, destinés à faciliter l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, en réduisant les obstacles en matière de tarifs, de taxes etc. La revue à la hausse de l'aide de l'Etat à la presse devrait participer aussi de ce combat.

AFRPS : Que pensez-vous des états généraux de la presse qui sont annoncés pour le mois de mai ou juin ?

JPA : Je pense que c'est une très bonne initiative même si les conditions de sa préparation ont paru, ça et là, susciter quelques inquiétudes. Ce sera le cadre qui permettra aux différents acteurs évoluant dans le monde médiatique de faire un bilan et de dresser des perspectives, dans un esprit de responsabilité et d'espérance. Mais également et surtout, dans une démarche inclusive. Nous en avons besoin et chacun devra y jouer sa partition.

AFRPS : Que peut-on espérer de ces rencontres, ou plutôt, qu'espère le CONAPP de ces rencontres ?

JPA : Les conditions d'une vraie mutation de la presse qui se donnerait les moyens d'être plus dynamique, davantage libre et indépendante parce qu'ayant créé les conditions d'un renforcement de son cadre libéral ; mais aussi celles de sa meilleure insertion dans le tissu socioéconomique.

Propos recueillis par Olivier A.

Passation de service à la tête du CONAPP

LE NOUVEAU BUREAU DIRIGE PAR JEAN PAUL AGBO FACE AUX DEFIS DE LA REUNIFICATION ET DE LA PROFESSIONNALISATION DE LA PRESSE TOGOLAISE



Elu le vendredi 18 avril dernier, la nouvelle équipe dirigeante du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a pris fonction le mercredi 23 avril à la Maison de la Presse. C'était en présence des certains membres des bureaux sortant dont le Secrétaire Général Abass ISSAKA et le Trésorier Général Dominique ALIZOU, ainsi que ceux du nouveau bureau.

Cette cérémonie de passation de service a été essentiellement marquée par la remise des documents du conseil et des clés des locaux par le Président sortant, Jacques DJAKOUTI et Jean Paul AGBOH AHOUELETE. Dans son allocution, M. DJAKOUTI a adressé, au nom du bureau sortant, ses félicitations à l'équipe de Jean Paul AGBOH.

A son tour ce dernier n'a pas manqué de féliciter le bureau sortant pour le travail accompli avant d'appeler les uns et les autres au rassemblement. « Les défis qui nous attendent sont nombreux et divers notamment le rassemblement et la professionnalisation », a souligné le nouveau Président du CONAPP. Il a cet effet laissé entendre

que le CONAPP, nouvelle version est prêt à collaborer avec toutes les organisations du patronnat, anciennes comme nouvelles en vue d'un regroupement et d'une synergie. La formation des journalistes et l'organisation des entreprises de presse en vue de leur effective implication dans le monde économique sont également au nombre de ses ambitions.

Jean Paul AGBOH a également apporté une réponse au Syndicat National des Journalistes Indépendants du Togo (SYNJIT) qui, il y a quelques jours demandait de meilleures conditions de vie et de travail pour les journalistes. « Notre objectif est surtout d'améliorer les conditions d'exercice de notre métier et de vie des professionnelles des médias », a rassuré M. AGBOH. Cette réponse du CONAPP vient redonner un espoir à la convention collective dont l'élaboration piétine depuis quelques années. Cette une nouvelle ère qui s'ouvre pour le patronat togolais avec l'arrivée de l'équipe dirigée par le Directeur de Publication du journal FocusInfo.

Pablo ZOUBE

Célébration du « Prix de l'Innovation pour l'Afrique » la semaine prochaine à Abuja LE CONCEPTEUR DU FOUFOUMIX, LE TOGOLAIS LOGOU MINSOB PARMI LES 10 FINALISTES AFRICAINS



Dix innovateurs africains ayant développé des solutions pratiques pour résoudre les problèmes les plus insolubles du continent ont été sélectionnées sur plus de 700 candidatures enregistrées à travers plus d'une quarantaine de pays du continent. La Fondation Africaine pour l'Innovation (AIF), initiatrice a donné il y a une dizaine de jours la liste des finalistes nominées pour l'édition 2014 du prestigieux « Prix de l'Innovation pour l'Afrique » (PIA). Parmi les dix finalistes dont les trois premières places devront se partager la bagatelle somme de 150 0000 Dollars américains, figure notre compatriote Logou Minsob, le jeune papa de la « machine qui pille le fofou ». Le Foufoumix, cet appareil est conçu pour remplacer le mortier et les pilons a valu à son concepteur d'être en course pour ce prix. La remise du prix aura lieu le 5 mai prochain à Abuja dans la capitale

nigérienne. Le lauréat recevra 100.000 dollars US pour récompenser la meilleure innovation du point de vue de la qualité marchande, de l'originalité, de l'évolutivité, de l'impact social et du potentiel commercial visible. Un second prix estimé à 25.000 dollars US encourage l'innovation présentant le plus grand potentiel commercial et un troisième prix spécial du même montant (25.000 dollars US) récompensera l'innovation présentant l'impact social le plus important. Cette cérémonie sera précédée d'une table ronde réunissant des experts issus du monde de l'innovation qui débattront sur la thématique « Un chemin vers l'établissement de compétences des pays industriels en Afrique ».

L'initiateur du « Prix de l'Innovation pour l'Afrique » est Jean-Claude Bastos de Morais, président de l'African Innovation Foundation et du prix.

Arrivé sur le marché en 2008 avec une dizaine d'exemplaires seulement, le prix de vente du Foufoumix a évolué pour se situer aujourd'hui entre 250.000 Cfa et 350.000 Cfa l'unité, selon le modèle. L'inventeur explique cela par la faible quantité et le coût de production élevé.

Gagner ce prix, représente une opportunité inespérée de reconnaissance et de soutien pour le jeune inventeur togolais, qui a plus d'une recherche dans sa tête et plusieurs inventions en expérimentation avancée dans ses laboratoires. Cette somme lui permettra de relancer la fabrication du Foufoumix et d'atteindre un niveau de croissance qui pourra rendre cet appareil, à la longue, totalement accessible à tous les ménages togolais et africains.

Germain POULI

Thèse de Doctorat es-Lettres/ Pour une cohésion pacifique des Mamprusi du Togo et du Ghana BOTRE DABLE PROPOSE LA PISTE DE LA CULTURE



« Aspect de la tradition orale chez les Mamprusi, analyse morphologique et sémantique des toponymes et des anthroponymes », c'est le thème sur lequel M. BOTRE Dable a soutenu sa thèse de Doctorat le samedi 19 avril dernier à l'auditorium de l'Université de Lomé. Devant parents, amis et collègues et face à un jury composé des réputés Professeurs Philippe Lébénè BOLOUVI (Président de Jury), Kazaro TASSOU, Koudjoukalo TCHASSIM du Togo et Pierre MEDEHOUEGNON du Bénin, l'impétrant a fait une prestation hors pair, d'une vingtaine de minute qui lui a valu le grade de Docteur es-Lettres option Lettres-Modernes, spécialité Littérature orale avec la mention Très Honorable.

En choisissant de travailler sur un thème de terrain qui a trait à la tradition et à la culture Mamprusi dont il est originaire, BOTRE Dable veut apporter sa part à la création d'une aire Mamprusi entre le Togo et le Ghana et pourra ainsi aider à une cohabitation pacifique de ce peuple. « J'ai choisi de travailler sur ce sujet car non seulement c'est la politique que prône le gouvernement togolais à savoir mettre en œuvre les valeurs culturelles de chaque peuple mais aussi valoriser ce que nous avons déjà. Et surtout en tant que diplomate, les Mamprusi se retrouvent aussi bien au Togo qu'au Ghana il fallait voir dans quelle mesure on pourrait rapprocher ces deux peuples, leur permettre de comprendre que la cohésion pacifique est nécessaire, ce que d'ailleurs prônent les deux chefs d'Etat », a-t-il déclaré.

Egalement formé à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) en diplomatie, Chef de programme à l'UNREC, BOTRE Dable est de cette nouvelle race de jeunes diplomates qui se moule parfaitement dans la nouvelle option diplomatique togolaise qui est celle d'éviter les conflits en amont plutôt que de chercher à les régler. Une diplomatie fondée sur l'action sous l'efficace supervision de Robert DUSSEY, ministre des Affaires Étrangères de Faure GNASSINGBE. Cette thèse qu'il a brillamment soutenue et qui montre les points de la tradition et de la culture qui fondent et expliquent l'histoire du peuple Mamprusi se situe dans cette logique. Document qui lève le voile sur les richesses culturelles de son peuple d'origine à travers l'étude des toponymes et des anthroponymes, la thèse de BOTRE Dable est un fond culturel désormais disponible pour toute personne désireuse de s'instruire sur ce peuple aux traditions diverses, variées et séculaires. Pour une meilleure vulgarisation de son travail, M. BOTRE se propose de traduire sa thèse en anglais et de la mettre à la disposition des Mamprusi du Ghana. Il n'y a qu'ainsi qu'il pourra apporter sa part à la construction de l'intégration sous régionale.

Paul KATASSOLI

LES 10 FINALISTES ET LEURS INVENTIONS

Sur les 10 finalistes, quatre (04) sont originaires d'Afrique du Sud, deux (02) du Kenya. Les quatre autres viennent, du Nigeria, d'Éthiopie, du Niger et du Togo.

Nom : ASHLEY UYS (Afrique du Sud)

Invention : OculusD Impairment Screening

L'appareil OculusD Impairment Screening est conçu pour mesurer la réaction de la pupille à la lumière. Cette réaction peut ensuite être évaluée en fonction de références prédéterminées. Ces dernières sont utilisées pour mesurer la toxicomanie, les problèmes physiologiques et même la fatigue. L'appareil permet un procédé beaucoup moins invasif que les méthodes existantes.

Nom : DANIEL GITAU THAIRU (Kenya)

Invention : Domestic Waste Biogas System

Le Domestic Waste Biogas System est un nouveau type de digesteur de biogaz qui utilise tout matériau capable de se décomposer, au lieu des déjections animales, pour produire du gaz. Ces matériaux incluent les eaux usées, les restes de nourritures, les céréales abîmées et les épluchures de légumes et de fruits. Par conséquent, le biogaz est utilisable par des familles qui ne peuvent pas permettre d'avoir des animaux.

Nom : ELISERASE CLOETE (Afrique du Sud)

Invention : GMP Traceability Management Software CC

Ce logiciel est programmé pour saisir en temps réel, conserver et suivre des données relatives au bétail. Elles sont ensuite conservées dans une étiquette auriculaire placée sur l'animal et sauvegardées sur un serveur distant.

Nom : JOSHUA OKELLO (Kenya)

Invention : WinSenga

Cette innovation est un kit à faible coût de diagnostic prénatal par téléphone portable qui enregistre les sons des battements cardiaques du fœtus et fournit un diagnostic qui est envoyé par sms à la mère. Les données peuvent être envoyées et conservées dans un stockage en nuage (cloud storage).

Nom : LOGOU MINSOB (Togo)

Invention : Foufoumix

Cet appareil est conçu pour remplacer le mortier et les pilons utilisés pour préparer le fofou, un plat populaire en Afrique de l'Ouest. Le « FOUFOUMIX » est un petit robot culinaire qui permet de produire du fofou de manière discrète, rapide et hygiénique en 8 minutes. Ceci réduit considérablement le temps nécessaire à la préparation de ce plat tout en améliorant les conditions d'hygiène de production.

Nom : DR NICOLAAS DUNEAS (Afrique du Sud)

Invention : Altis Osteogenic Bone Matrix (Altis OBM™)

Altis OBM est le premier substitut osseux injectable au monde qui contient un mélange complexe de divers composés de croissance osseuse issus de porcins. Il est utilisé pour stimuler la régénération des tissus de l'hôte

d'une manière qui permet la consolidation d'une fracture ou d'un comblement osseux par un processus similaire à celui d'une consolidation de fracture sans assistance.

Nom : MAMAN ABDOU KANE (Niger)

Invention : Horticultural Tele-Irrigation

Le système Horticultural Tele-Irrigation est un procédé technologique qui permet aux producteurs de contrôler à distance leur système d'irrigation de cultures maraîchères par le biais d'un téléphone fixe ou portable et quelle que soit leur position géographique.

Nom : MELESSE TEMESGEN (Éthiopie)

Invention : Aybar BBM

L'Aybar BBM est un dispositif agricole qui peut être utilisé pour labourer les champs qui sont habituellement saturés d'eau et faciliter leur assèchement. Par le biais de cette innovation, ces sols ou champs inutilisables deviennent cultivables.

Nom : SULAIMAN BOLARINDEFAMRO (Nigeria)

Invention : Farmking Mobile Multi-crop Processor

Cette innovation utilise les forces centrifuges pour la transformation du manioc, de la patate douce, du soja, des noix de karité, des grains et des céréales. Elle permet de séparer les tubercules des liquides, des particules et des impuretés ou des éléments toxiques. L'extracteur est conçu pour remplacer la technologie actuelle de fermentation brute et de pressage dont le rendement et la rentabilité sont limités, qui présente un processus extrêmement lent et qui génère un important gaspillage. Grâce à cet extracteur, ce processus, dont la durée est généralement de 3 à 4 jours, s'effectue en 5 minutes tout en offrant un produit de meilleure qualité.

Nom : VINESS PILLAY (Afrique du Sud)

Invention : WaferMat™

WaferMat™ est une formule pédiatrique de traitement ARV appétissante qui se présente sous la forme d'une gaufrette qui se dissout en bouche en 3 secondes. La gaufrette facilite l'administration du médicament aux enfants et améliore l'efficacité de son absorption.

NB/ Le comité de sélection du PIA est constitué d'investisseurs de fonds privés, de bailleurs de fonds, de capitaux-risqueurs, d'entrepreneurs, de catalyseurs de l'innovation et de leaders du développement qui recherchent de nouvelles idées qui permettent à l'Afrique d'avancer. L'appel à candidatures pour le PIA 2015 sera annoncé en juillet. Pour plus d'informations relatives aux catégories du concours, aux conditions de participation et aux directions relatives au dépôt des candidatures, rendez-vous sur : <http://www.innovationprizeforafrica.org>. Pour être informé des faits marquants et pour obtenir de plus amples renseignements, suivez le PIA sur Twitter (<https://twitter.com/#!/IPAprize>) et Facebook (<https://www.facebook.com/InnovationPrizeforAfrica>).

FAÏCHA Pressing
Lavage à Sec Express
Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

Nos atouts :

- ❖ Qualité des services
- ❖ Excellent rapport qualité/prix
- ❖ Collecte et livraison à domicile

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté

Tournée de sensibilisation de la NSCT dans la Kozah

REMOBILISER LES PRODUCTEURS POUR BOOSTER LE SECTEUR COTONNIER



La production du coton au Togo stagne aux alentours de 80.000 tonnes depuis trois saisons agricoles. Pour redonner un second souffle au secteur et booster la production pour les prochaines campagnes, la NSCT (Nouvelle Société Cotonnière du Togo) a entrepris une vaste tournée de sensibilisation à travers tout le pays.

Une délégation de la NSCT, conduite par son Directeur Général Adjoint, M. BATANA Essowé était aux côtés des producteurs de coton de la Kozah la semaine dernière.

Cette sortie vise à remobiliser les producteurs qui ont gardé un mauvais souvenir de l'ancienne SOTOCO (Société Togolaise du Coton), et qui ont abandonné la culture du coton depuis lors. « C'est vrai, beaucoup ont été découragés par la faillite de l'ancienne société, la SOTOCO qui s'était endettée, qui ne les avait pas payés. Quand bien même le gouvernement a tout fait pour honorer ses engagements, pour payer les dettes, beaucoup sont restés craintifs. Ils ont peur qu'en revenant dans la culture coton, ils vont vivre les mêmes situations comme par le passé. Mais avec les informations que nous sommes en train de leur donner, ils reprennent confiance et il y en a qui nous promettent de revenir sur la culture du coton », a déclaré le DGAM.

BATANA à l'issue de la rencontre avec les producteurs de Djamè dans la Kozah.

La culture du coton participe à la réduction du taux de pauvreté. « Depuis qu'ils ont abandonné la culture du coton, la pauvreté s'est installée. Les gens n'ont plus rien à vendre. Ils font les céréales, juste pour leur survie. Mais ils n'ont aucune activité qui leur permet de faire des recettes. C'est pour réduire le niveau de la pauvreté sur le terrain que nous faisons cette tournée pour conscientiser les gens », a expliqué le DGA.

Le coton est une culture stratégique pour l'économie et les exploitations agricoles du Togo. C'est le 4ème produit d'exportation. Il contribue pour 20 à 40% des recettes d'exportation et entre 1 et 4,3% au PIB en fonction du niveau de production.

Paul KATASSOLI

Festival de Cinéma de Lomé

LE FESCILOM A DEMARRE HIER

Depuis hier, le Togo célèbre le cinéma à travers le Festival de Cinéma de Lomé (FESCILOM). A l'Agora Senghor où se déroule le festival, plusieurs personnalités, les acteurs du monde cinématographique et les délégations des pays étrangers ont pris part à la cérémonie d'ouverture. Le FESCILOM est à sa première édition et réunit déjà plusieurs pays comme la France, l'Allemagne, Côte d'Ivoire, le Bénin, le Nigéria.

Le projet du FESCILOM malgré les difficultés s'est concrétisé à entendre M. Joël ABOUBAKAR MISSEBOUKPO, Délégué Général du festival. Pendant 4 jours de célébrations, il y aura des projections de films à l'Agora Senghor et dans les écoles publiques comme privées. Des formations, des master-class, des agoras de discussions sont aussi organisés à l'intention des participants. De grands noms du cinéma togolais et étranger comme Ahmed SOUANE de la Côte d'Ivoire, Akala AKAMBI du Bénin, Steven AF et Kuami APELETE du Togo sont invités pour assurer la formation des

participants.

M. Essohanam Denis KOUTOM, Directeur de la Cinématographie et représentant la Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et de la Formation civique a affirmé que le cinéma occupe une place importante dans le développement culturelle et économique d'un pays. « Le cinéma est une véritable industrie qui occupe une place importante dans le développement social, économique et humain d'une communauté. C'est pourquoi le gouvernement à travers le Fonds d'aide à la Culture ne ménagera aucun effort pour soutenir la culture togolaise en général et le cinéma en particulier qui d'ailleurs y est grandement financé. Nous souhaitons donc vivement que ce festival soit un vrai rendez-vous du donner et du recevoir au service du cinéma togolais », a-t-il déclaré.

La soirée a été enrichie par la projection de deux courts métrages, « In extremis » et un hommage au



réalisateur Abalo KILIZOU et la prestation des artistes dont Dieudonné WILLA et Papyrus. Un grand concert gratuit est offert par TOGOCELLULAIRE, le sponsor officiel sur le terrain du bas-fond du Collège Saint Joseph de Lomé le 26 avril prochain. Les rideaux du FESCILOM se referment le 27 avril, jour de l'indépendance.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

Le landernau poétique togolais s'agrandit

DEDICACE DE « L'ENTREE DANS LE REPOS DE L'ETERNEL » ET « SEL ET LUMIERE DANS MA CITE »



La salle Hibiscus de l'Agora Senghor a servi de cadre ce Samedi 19 Avril 2014 à la dédicace des recueils de poèmes « L'entrée dans le repos de l'Eternel » et « Sel et Lumière dans ma cité » du poète togolais Ananivi Hosé KOUDOUVOH.

Né le 31 Janvier 1974, professeur de Français, doctorant en langues, littérature et civilisation françaises de l'Université de Nice en France, champion du Togo de jeux de lettres de 1992 à 1997, Ananivi Hosé KOUDOUVOH, « élève lointain » de Victor HUGO, a choisi une forme particulière de la poésie, celle qui se veut difficile, le sonnet dont il se réclame pour en avoir écrit près de 500, battant le record de 324 détenu par un poète français du XVIème siècle.

« L'entrée dans le repos de l'Eternel fait flamboyer l'avenir et

Sel et Lumière dans ma cité s'incruste dans le trésor de ma terre natale, de mon continent et du monde entier qui est mon terreau parce que je suis citoyen du monde. Le message de ces deux recueils de poèmes est un message à l'humanité toute entière et si chacun pourrait s'y retrouver, alors je serai le plus honoré et Dieu sera glorifié », a laissé entendre Ananivi Hosé KOUDOUVOH.

A ce jour, l'auteur a écrit seize recueils de poèmes dont trois sont déjà publiés : Lamentations sur la Côte d'Ivoire, L'entrée dans le repos de l'Eternel et Sel et Lumière dans ma cité.

Cette cérémonie a eu lieu en présence de grands noms du monde de la littérature togolaise comme l'ancien Premier Ministre, Me Joseph Kokou KOFFI GOH.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

Ca fierté de notre tradition

PRODUIT ET MISE EN BOUTEILLE PAR :
AGROCONCEPT SARL
 BP: 62123 LOMÉ - TOGO - TEL.: +228 90 99 49 07 / 91 22 82 74 - E-MAIL: agroconcept@hotmail.fr

L'ABUS D'ALCOOL NUIT GRAVEMENT A LA SANTE

Saison pluvieuse

DES MESURES A PRENDRE POUR EVITER
LES MALADIES LIEES A L'EAU



Généralement en saison pluvieuse, on assiste à la recrudescence de deux catégories de maladies notamment les maladies transmissibles, endémiques ou épidémiques encore appelées maladies liées à l'eau et les maladies non transmissibles ou maladies de l'eau. A l'heure où la saison pluvieuse arrive à grands pas, la population doit prendre un certain nombre de mesure pour éviter ces maladies. Dans ce numéro, nous nous intéressons aux mesures à prendre pour éviter les maladies liées à l'eau. Le paludisme, la fièvre jaune et le choléra sont liés à l'eau. Le paludisme et la fièvre jaune sont

des maladies transmissibles endémiques. L'eau joue un rôle important dans leur transmission. Le moustique qui est leur vecteur ne se développe que dans l'eau. Cela voudrait dire que sans la présence de l'eau ces maladies n'existeraient pas. Etant donné qu'en saison pluvieuse, les flaques d'eau se forment un peu partout dans les quartiers, les moustiques se développent rapidement et les risques de contamination de ces maladies s'accroissent. Le choléra est une maladie transmissible et épidémique. Il se transmet par les aliments souillés, l'eau de boisson contaminée et les mains sales. «

Le manque d'hygiène alimentaire, de l'eau de boisson et des mains favorise la transmission du choléra. », soutient un assistant d'hygiène. Connaissant déjà le mode de transmission des maladies liées à l'eau, il est alors facile de les éviter. Puisque le paludisme et la fièvre jaune se transmettent par les moustiques, il faut dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide ou utiliser des lotions ou des pommades anti moustiques vendues dans les pharmacies quand on est en activité la nuit. Il faut également vider autour des maisons tous les réservoirs et caniveaux contenant les eaux usées pour freiner la multiplication des moustiques. En ce qui concerne le choléra, il est conseillé de s'abreuver d'eau potable et de bien cuire les aliments avant la consommation. Le lavage des mains avant chaque repas, avant de faire la cuisine et après les selles est important. Il faut aussi désinfecter les crudités avec de l'eau de javel. Dans notre prochaine parution, nous parlerons des maladies non transmissibles ou maladies de l'eau.

Londou KAWANA

Fin du 23e tour cycliste du Togo

LES TOGOLAIS PEINENT
TOUJOURS A S'IMPOSER



L'édition 2014 du tour cycliste du Togo qui a pris fin dimanche dernier a connu le sacre du Burkinabé Ilboudo Arouna avec un temps de 20 heures 32 min 53 sec. La deuxième place est revenue à l'ivoirien Issiaka Fofana. Au classement général par équipe, le Burkina occupe la première place, suivi de la Côte d'Ivoire, de la Belgique et de la France. Le Togo comme d'habitude n'a pas brillé lors de ce 23e tour. Les raisons de cette débâcle qui sont

nombreuses sont pour la plupart la carence en ressources matérielles, mais aussi à une grande défaillance de la prise en charge des athlètes. Les cyclistes togolais s'entraînent bien chez eux mais ils sont en manque de compétition. Ils ne sont donc pas complètement aguerris pour affronter la concurrence lors des grands challenges. Il est donc souhaitable que la fédération togolaise de cyclisme, pense à une meilleure organisation.

Denis Gossou (Stagiaire)

Choix du sélectionneur des Eperviers du
Togo

LES CHOSES SE PRECISENT



Réuni depuis la semaine dernière à Notsè ; le comité technique devant choisir le sélectionneur national pour l'équipe togolaise a sorti la liste restreinte des cinq meilleurs candidats ce mardi. Deux nationaux ; Tchanié Tchakala, Abalo Dosseh et trois expatriés à savoir : les Français Hubert Velud et l'ex coach de la sélection nationale, Didier Sx dont le mandat est arrivé à son terme depuis le 16 janvier 2014. Le Belge Tom Sainfiet fait partie également du groupe des cinq retenus pour la phase finale, phase qui consistera au choix définitif d'un entraîneur pour les éperviers.

Les Togolais retiennent donc toujours leur souffle en attendant de voir le nouveau patron de l'équipe nationale. Les spéculations vont bon train. Beaucoup de Togolais souhaitent voir à la tête de leur vaillants combattants, un entraîneur national, en soutenant qu'il n'y a que des Togolais qui puissent connaître et mieux servir leur équipe. Dans cette logique, plusieurs candidats au poste de sélectionneur national, avaient retiré leur candidature en vue de soutenir les deux meilleures candidatures nationales. Selon certaines indiscretions le candidat Tchanié Tchakala pourrait être choisi pour conduire Adebayor et ses coéquipiers. Quant à Didier Sx les Togolais n'ont pas encore digéré ses invectives à l'endroit de l'équipe nationale et même à l'égard du peuple togolais. Cependant, le résultat sur le terrain peut jouer en sa faveur. Pour rappel, Didier Sx a qualifié les éperviers pour la première fois pour les quarts de finale lors de la dernière coupe d'Afrique des nations en Afrique du sud.

Denis Gossou (Stagiaire)

Foire artisanale et culturelle du Togo

L'EDITION 7 DE DAPAONG SE
TERMINE DEMAIN



Depuis le 16 avril dernier, la ville de Dapaong vibre au rythme de la Foire Artisanale et Culturelle du Togo (FA-Togo). Axée sur le thème « l'entreprise artisanale et le développement social », la 7e édition de FA-Togo participe au renforcement du socle de la protection sociale et les initiatives en faveur des objectifs du millénaire pour le développement. Depuis la 1ère édition, cette foire itinérante ne cesse d'innover. Celle de cette année encore est marquée par des innovations qui attirent les acteurs du monde artisanal et les visiteurs.

La FA-Togo de Dapaong connaît la participation de plusieurs pays de la sous-région. Il s'agit notamment du Burkina-Faso, du Mali et du Niger. Comme à l'accoutumée, elle est marquée par des expositions et vente, des spectacles, des ateliers, des activités culturelles, des échanges entre les acteurs de l'artisanat, des concours de miss, théâtre, chant, danse et cuisine, etc. la particularité de cette année est l'ouverture d'un petit musée, la



mise à disposition d'un magazine artisanal dénommé « Thona » et des activités initiées pour le développement des talents d'artisan.

A l'ouverture de cette 7e édition de FA-Togo, Mme Essomanda GNASSINGBE, responsable du comité d'organisation et promotrice de la foire est revenu sur les objectifs de FA-Togo. L'objectif majeur est de « faire comprendre aux artisans qu'ils peuvent entreprendre et s'autonomiser financièrement ». Pour le Directeur de l'artisanat, M. KADARING Komi, la FA-Togo s'inscrit dans les actions engagées pour la promotion commerciale des produits et services artisanaux.

Organisée par la société AFRICAWORLD, FA-Togo est une foire itinérante qui valorise le secteur artisanal qui aujourd'hui est un secteur pourvoyeur d'emploi et qui contribue au développement socio-économique du pays. Après près de 10 jours de célébration, les portes se referment sur la foire de Dapaong demain 26 avril.

Londou KAWANA

Journée Mondiale de la Liberté de la Presse



T DES MEDIAS 2014



en partenariat avec



Présentent la grande soirée
de défilé de mode
des journalistes du Togo



Hôtel EDA OBA Lomé
Samedi 3 mai 2014 à 19h30

Billet : 3 000 FCFA
Réservations : 5 000 FCFA
Infoline : 97 66 36 39
93 07 21 11 - 22 36 85 07

